



Chantiers de la justice : les thèmes dévoilés

C'est parti pour 3 mois de grands travaux au ministère de la Justice. Le 4 octobre 2017, la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, a présenté en conseil des ministres une communication sur les chantiers de la justice.

Au programme : transformation numérique, avec le soutien du secrétaire d'État chargé du numérique ; amélioration et simplification de la procédure pénale, en concertation avec le ministre de l'Intérieur ; amélioration et simplification de la procédure civile ; efficacité des peines ; et adaptation de l'organisation judiciaire. Un dernier chantier qui a alimenté de nombreuses rumeurs cette semaine. Parmi elles : les craintes formulées par le président de la [Conférence des bâtonniers](#) - qui ont créé un vent de panique en région -, de voir fermer une cour d'appel sur deux, dont celle de Metz, conduisant les avocats de ce barreau à se mettre en grève pour 3 jours. L'affirmation à l'issue du conseil des ministres, du porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, qu'« aucune décision n'avait été prise pour aucun tribunal », n'a pas calmé les esprits. Avocats et magistrats attendent désormais les interventions du Premier ministre et de la ministre de la Justice, qui présenteront publiquement les cinq chantiers vendredi 6 octobre à 15h00 à Nantes.

En attendant, Nicole Belloubet les lancera officiellement au sein du ministère ce jeudi 5 octobre à 10h00. Un binôme de personnalités qualifiées sera désigné pour assurer le bon déroulement de chacun d'entre eux.

Les conclusions de chaque chantier seront remises le 15 janvier 2018, et seront intégrées dans un projet de loi de programmation pour la justice et un projet de loi pénale, présentés au Parlement au printemps 2018.

Conseil des ministres, 4 oct. 2017, communication de Nicole Belloubet, ministre de la Justice